

Communiqué de presse
19 octobre 2022

Aux représentant-e-s des médias

Urgence sociale : maintien des dispositifs en janvier

Le Conseil administratif de la Ville de Genève salue le fait que le Conseil d'Etat ait transmis au Grand Conseil, après de longues discussions préalables, la proposition de l'ensemble des communes genevoises de modifier la Loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale (LRPFI). Cet accord trouvé en juin 2022 doit permettre d'assurer un financement partagé entre l'ensemble des communes du dispositif d'hébergement d'urgence, ainsi qu'une meilleure répartition des richesses entre les communes. En outre, un socle de 500 places ouvertes à l'année a été décidé.

Les autorités de la Ville de Genève formulent le vœu que le Grand Conseil vote cette modification de la LRPFI rapidement. Dans l'intervalle, le Conseil administratif a décidé de maintenir les 200 places ouvertes depuis ce printemps grâce au financement de l'ACG, et ceci du 1^{er} janvier au 30 avril 2023.

Cette décision permet d'assurer une continuité dans la prise en charge des personnes sans abri par le Service social et les associations partenaires. Elle évite donc une fermeture brutale des places en plein hiver et manifeste, une fois de plus, la capacité de la Ville de Genève et des communes à se montrer solidaire et responsable sur ce dossier.

Compte tenu de l'effet rétroactif de la LRPFI, les sommes avancées par la Ville seront remboursées dès lors que le Grand Conseil aura voté la modification de cette disposition.

Contact

Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité :
079 446 40 13 - manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch

Le Conseil administratif soutient les victimes des inondations au Pakistan

Le Conseil administratif répond favorablement à l'appel d'urgence de Médecins sans frontières (MSF) pour les victimes des inondations au Pakistan, lourdement frappé par de nouvelles crues dévastatrices qui ont touché 70% de son territoire, causant plus de 1'300 morts et 12'000 blessés. Au total, plus de 33 millions de personnes sont affectées. Le Conseil administratif décide ainsi d'octroyer à MSF la somme de CHF 15'000, sur le « Fonds municipal d'aide humanitaire pour les collectivités publiques victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés ».

Pays densément peuplé et l'un des plus pauvres au monde, le Pakistan subit déjà de plein fouet les effets du changement climatique. Les fonds récoltés permettront de mettre en place des cliniques mobiles, de distribuer de l'eau potable et des objets non alimentaires (savon, moustiquaires, kits d'hygiène, etc.) notamment pour prévenir les épidémies de paludisme ou de dengue.

Contact

M. Philippe d'Espine, chargé de l'information du Conseil administratif
Service des relations extérieures et de la communication
079 372 84 59 - philippe.despine@ville-ge.ch